

JOURS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

(SAC DE TRI) - RAMASSAGE 1 FOIS TOUS LES 15 JOURS

À PARTIR DU 2 JANVIER 2023



⚠️ NOUVELLES CONSIGNES
DANS LE SAC DE TRI, UNIQUEMENT :



Bouteilles, flacons, emballages en plastique (sacs, sachets, films, barquettes, pots et tubes)



Emballages et petits éléments métalliques (opercules, plaquettes de médicaments, capsules de café...)



Emballages en carton et briques alimentaires



Journaux, magazines...

Les cartons de grands formats doivent être déposés en déchèterie.

Les sacs de collecte sélective sont disponibles en mairie.



Semaine paire

Semaine impaire

Lundi

Lundi

Mardi

Mardi

Mercredi

Mercredi

Jeudi

Jeudi

Vendredi

Vendredi

Toutes les semaines

Mercredi